

Réf: Dossier 294100

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JOSAPHAT LUX » en abrégé « JL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
AKOUEDO PALMERAIE, Lot 166, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/01/2024 , et enregistrés au CEPICI le 29/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JOSAPHAT LUX » en abrégé « JL »

Objet :
-Conseil en stratégie d'entreprise,
-Contrôle Interne et risques management,
-Réduction des frais Généraux,
-Transformation organisationnelle;

Et pour la réalisation de l'objet social :

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
AKOUEDO PALMERAIE, Lot 166, Ilot 16

Dirigeant(s) M M'BOLLO EUDES TANGUI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09852 du 08/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58808/GTCA/RC/2024 du 08/10/2024

